

Au XVII<sup>e</sup> siècle, vivait là une sainte fille, qui s'appelait Catherine Tekakouita; elle mourut en odeur de sainteté, après une vie exemplaire. On a conservé ses ossements dans l'église, où ils sont vénérés depuis.

Je visitai cette localité, à mon arrivée au pays; les premières impressions sont gravées dans mes souvenirs, surtout le chant des vêpres, par tous les fidèles, en langue iroquoise.

I. DÉFINITION : le **verbe** est un mot qui exprime l'état où l'on est ou l'action que l'on fait : "les impressions sont gravées";—"je visitai la localité."

Le **sujet** représente l'être qui fait l'action ou qui la subit : "l'île ressemble, le pont unit les deux rives."—L'action exprimée par le verbe est *complétée* par des mots qu'on nomme *compléments* : "les deux rives."

Le **complément direct** est l'être ou l'objet qui subit l'action immédiate : "le pont unit les deux rives";—**indirect**, il représente l'action médiata : "le pont rattache la rive sud aux abords de Lachine"—**circonstantiel**, il exprime le lieu, le temps, la manière, la cause... "le bateau aborde au quai, à onze heures, en sifflant, dans la brume."

## II. DIVERSES SORTES DE VERBES.

1. **Transitif** (ou **actif**), il exprime une action du sujet sur le complément direct : "le pont unit les rives."

2. **Intransitif** (ou **neutre**), il exprime une action du sujet sur le complément indirect : "le pont sert aux piétons",—ou une action qui demeure dans le sujet : "elle mourut en odeur de sainteté."

3. **Pronominal**, il exprime une action revenant au sujet qui l'accomplit : "elle s'appelait Catherine."

4. **Impersonnel**, il exprime une action sans désigner de sujet déterminé : "Il faut croire."

## III. MODIFICATIONS DU VERBE.—Le verbe change de forme selon :

1. **La voix** : le verbe transitif prend deux formes :—a) *voix active*, si le sujet fait l'action du verbe "je visitai";—b) *voix passive*, quand il la subit : "mes impressions sont gravées."

2. **Le temps** : l'action du verbe se rapporte au :—a) **présent**, si l'action a lieu au moment même : "j'écris";—b) **passé**, si elle s'est faite avant ce moment : "j'ai écrit ce matin"; **l'imparfait** exprime l'action passée *se faisant en même temps* qu'une autre : "il neigeait, quand je suis arrivé"; le **passé défini** l'exprime *sans égard au temps où l'on parle* : "elle mourut, après une sainte vie"; le **passé indéfini** (**parfait**) l'exprime *comme finie par rapport à ce moment* : "on a conservé ses ossements"; le **passé antérieur** l'exprime *comme faite avant une autre passée* aussi : "dès qu'il fut mort, j'entrai"; le **plus-que-parfait** l'exprime *comme finie* quand une autre a lieu : "il était mort, quand j'arrivai";—c) **futur**, si l'action doit se faire après le moment où l'on parle : "nous partirons demain"; il est **antérieur**, si l'action doit se faire avant une autre future : "elle sera morte, quand j'arriverai."

3. **Le mode** : indique les diverses manières de concevoir un état ou une action certaine ;—le **conditionnel** exprime celle qui dépend d'une condition, ou adoucit une affirmation ;—le **subjonctif** exprime celle qui dépend d'une autre action : "on veut que je vienne demain"—l'**impératif** exprime une action commandée ou défendue ;—l'**infinitif** exprime une action indéterminée, sans nombre ni personne.